

Image not found or type unknown



Achat de remorque defectueuse

Par **glup**, le **07/12/2011** à **21:49**

Bonjour, rnJ ai acheté il y a 28 jours une remorque fourgon rnartisanale à un particulier. rnJ ai payé par cheque et fait signer au vendeur unernattestation de vente. J ai fait assurer cette remorquernen tout risquernIl y a deux jours en conduisant, la fleche s estrndesolidarisé du fourgon, ne créant fort heureusementrnaucun accident. rnEst il possible de demander au vendeurrnde reprendre sa remorque et de me rendre l argznt? rnEst il normal que la société d assurancernne demande aucune reference pr assurerla remorque? rnUne loi pourruait passer en 2012, concernant l interdictionrn d utiliser des remorques artisanales. rnQuel recours ai- je contre le vendeur?